

Inventaire national des friches - Bilan annuel au 1er juillet 2026 du Cerema



Pour la deuxième année consécutive le Cerema met à disposition, à la demande du ministère chargé de la Transition écologique, un inventaire national des friches, utile pour les collectivités, les services de l'État et les acteurs privés pour aménager tout en maîtrisant la consommation de foncier.

Cet inventaire, alimenté au niveau national par le Cerema et par l'intégration des données de 31 observatoires locaux à l'initiative des collectivités ou des services déconcentrés de l'État, permet de dresser un état des lieux et des enseignements nationaux. L'ensemble des données est disponible via le service en ligne du Cerema, [Cartofriches](#).

À retenir

- + de 20 000 friches recensées, soit 61 000 ha cumulés

Ces 20 000 friches sont localisées à la parcelle et identifiées par le Cerema ou par un observatoire local via le service en ligne Cartofriches.

- Entre 115 000 et 155 000 ha de friches en France

C'est la surface totale de friches en France estimée par le Cerema sur la base des données consolidées. Cette évaluation est en hausse d'environ 15 000 ha par rapport à l'évaluation de 2025, compte tenu d'une meilleure connaissance du patrimoine de friches.

- 21 000 hectares d'Espaces Naturels Agricoles et Forestiers sont consommés en moyenne, annuellement en France, depuis 2011.

Liens utiles

[En savoir + sur www.cerema.fr](http://www.cerema.fr)